

Crise de l'élevage : les six commandements

Par [Philippe Brochen](#) — 26 février 2016 à 20:11



Selon l'agence Bio, le poids de la filière agricole représente 69000 emplois en France. Photos Laurent Troude pour «Libération»

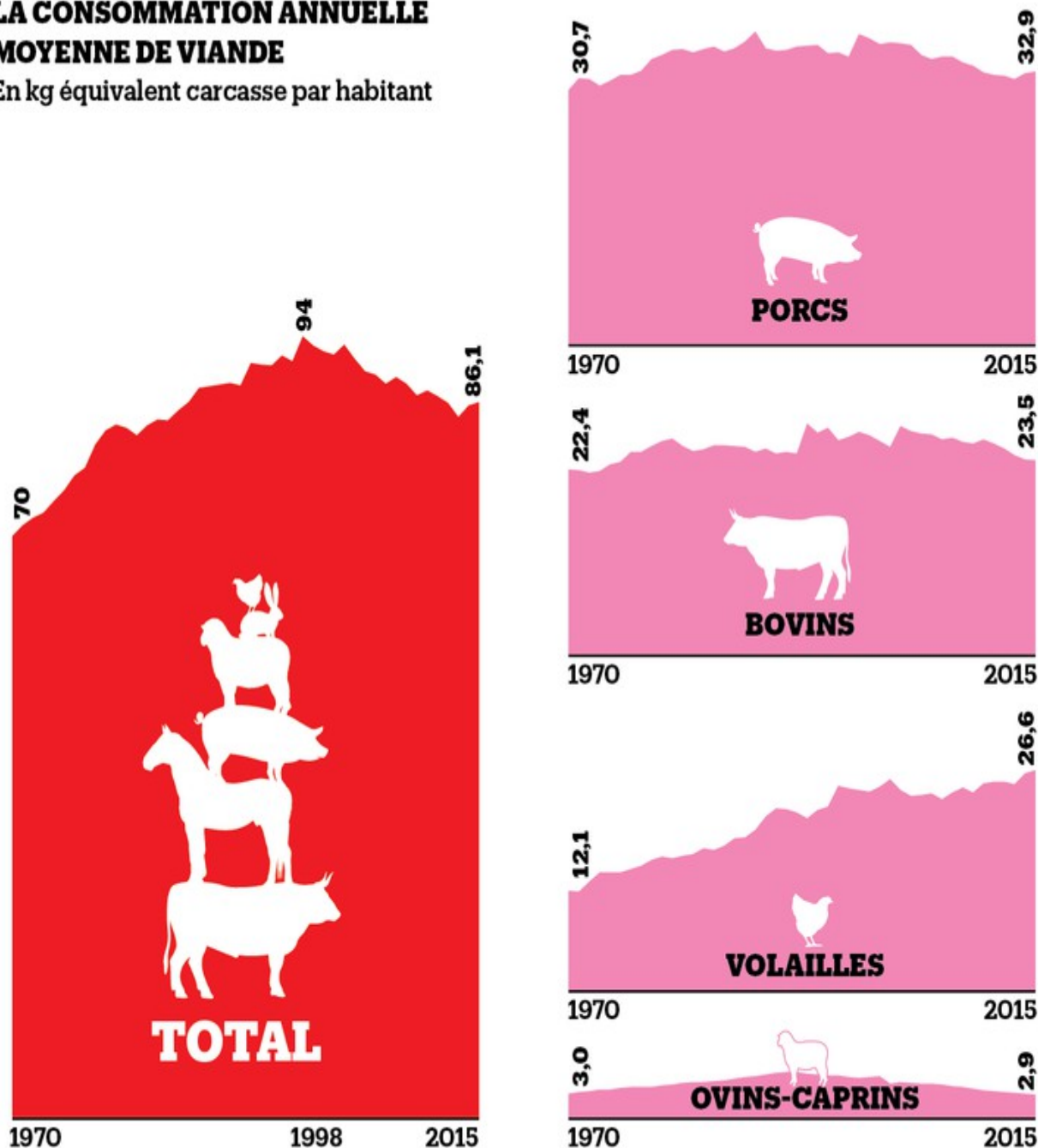
Le Salon de l'agriculture s'ouvre ce samedi en pleine crise des secteurs porcins et bovins. «Libération» propose des pistes pour l'avenir de ces filières.

- Crise de l'élevage : les six commandements

Nombre d'exploitants n'ont pas le cœur à fêter leur profession, alors que s'ouvre le Salon de

l'agriculture à Paris (*lire ci-contre*). Depuis plusieurs mois, l'élevage français n'a de cesse d'alerter les pouvoirs publics, hexagonaux comme communautaires, sur la crise financière que traversent les producteurs de viandes bovine et porcine, ainsi que les producteurs laitiers. En cause : les prix qui se sont effondrés depuis mi-2015, sous l'effet de la fin des quotas laitiers européens, de l'embargo russe sur les produits agroalimentaires communautaires et du recul de la demande chinoise. Dans la panade, l'élevage français dispose pourtant d'alternatives face à une crise conjoncturelle certes, mais aussi structurelle, en partie pour cause de surproduction, et donc de baisse des prix.

LA CONSOMMATION ANNUELLE MOYENNE DE VIANDE
En kg équivalent carcasse par habitant



Sources : OFPM (par FranceAgriMer, d'après FranceAgriMer, SNIV-SNCP, FNICGV, Kantar Worlpanel) 

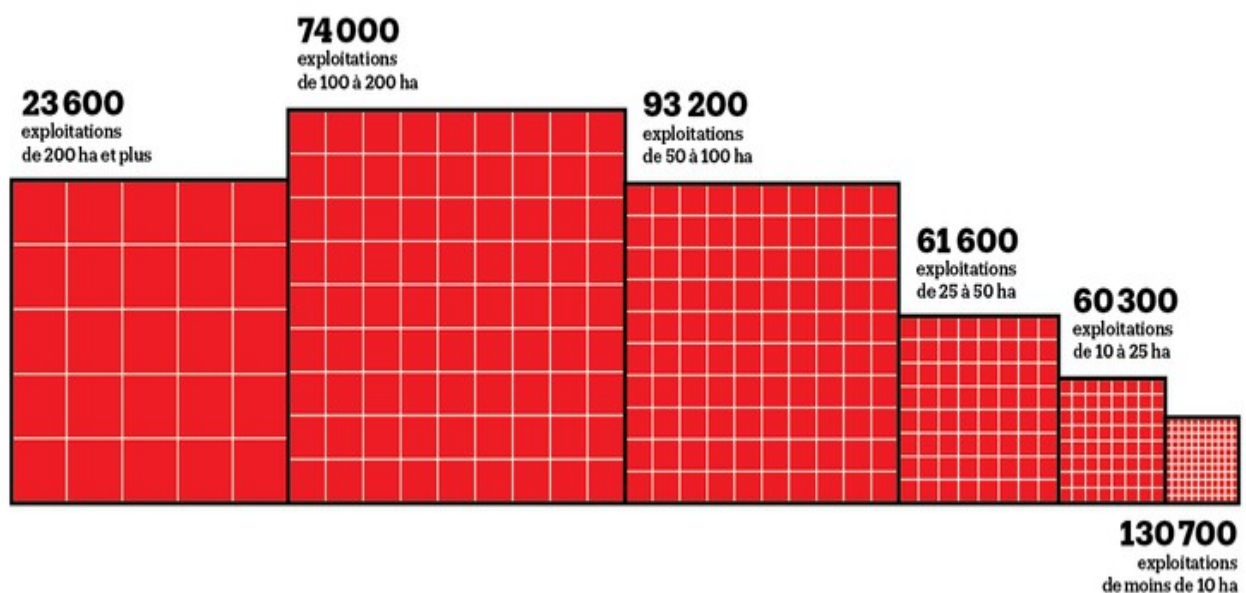
1- Ralentir l'inflation d'élevage intensif

L'agrobusiness va mal. La «course au toujours plus» asphyxie nombre d'éleveurs dans un contexte

de production à tous crins. Pour beaucoup de spécialistes, la recherche de compétitivité sur la production et sur les coûts a atteint sa limite. Ce qui inspire la métaphore suivante à l'un d'eux : «Les éleveurs qui ont choisi l'intensif sont sur un tapis roulant et doivent marcher toujours plus vite à contresens pour faire au mieux du surplace, au pire pour ne pas chuter.» Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2014, en France, la tonne de lait, soit 1 000 litres, valait en moyenne 365 euros, après avoir même dépassé 400 euros les premiers mois de l'année. Résultat : les producteurs, encouragés par la fin des quotas laitiers en avril 2015 à laquelle seule la Confédération paysanne s'est opposée, ont agrandi leurs exploitations, alléchés par le prix de l'or blanc. Le problème est que les autres éleveurs communautaires (Allemands, Hollandais, Belges, Irlandais et Danois) ont procédé de même. Sans surprise, le marché, sursaturé, notamment en raison d'une demande à l'export moindre, a vu les prix s'effondrer. En ce début d'année, la tonne de lait se vend entre 270 euros et 280 euros. Et en l'absence de régulation de Bruxelles, la probabilité que les cours remontent est très faible. Face à cette volatilité des prix, ce sont les exploitations de grande taille qui souffrent le plus. La problématique est la même pour les producteurs porcins. Depuis des années, sur les conseils de la FNSEA - premier syndicat agricole -, des banques et des chambres d'agriculture, nombre d'entre eux ont fait le choix de l'élevage intensif et ont lourdement investi, grâce à de gros emprunts et des aides publiques. Depuis mi-2015, en raison d'un marché en surproduction, leurs propriétaires tirent la langue et sonnent le tocsin et ce, en dépit d'aides financières gouvernementales successives. Mais ces enveloppes étatiques ne règlent en rien les problèmes structurels de la filière porcine et de ces fermes-usines.

TAILLES DES EXPLOITATIONS

Surface agricole utile en hectares, en 2013



Sources : OFFM (par FranceAgriMer, d'après FranceAgriMer, SNIV-SNCP, FNICGV, Kantar Worlpanel) 

2- Ne pas tout miser sur l'export

Il y a peu de temps encore, les éleveurs bovins, porcins et producteurs laitiers français voyaient d'un très bon œil cette agriculture mondialisée qui leur permettait, sans aucun système de quotas,

d'exporter leur production vers d'autres continents. Patatras ! En août 2014, en rétorsion contre les sanctions imposées par l'UE à la Russie pour cause de conflit ukrainien, Moscou décrétait une interdiction totale d'entrée des principaux produits alimentaires venant de l'espace communautaire. Un embargo qui pénalisait considérablement les producteurs français de viande bovine et de porc, l'Hexagone étant historiquement un gros exportateur de cochon au pays de Poutine. Résultat : le marché européen se trouve, depuis, en situation de surproduction, et les prix sont mécaniquement tirés vers le bas en raison d'une offre surabondante.

Pour ne rien arranger, les producteurs porcins français ne s'en sortent pas non plus à l'export intracommunautaire face à leurs homologues allemands et espagnols, lesquels proposent des prix au kilo moins élevés. Le lait européen, et, partant, français, souffre aussi de l'embargo russe. Mais aussi énormément de la baisse de la demande chinoise qui, à la suite du scandale du lait contaminé à la mélamine, avait amené Pékin à importer beaucoup depuis la France. Mais les Chinois ont énormément de poudre de lait en stock et, de ce fait, pratiquent beaucoup moins l'importation que dans un proche passé.



3- Se recentrer sur le marché national et les circuits courts

Mi-janvier, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité, en première lecture, une proposition de loi écologiste sur l'ancrage territorial de l'alimentation. Celle-ci, qui sera examinée en mars par le Sénat, oblige les cantines scolaires à intégrer dans leurs menus 40 % de produits locaux, dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique, d'ici à 2020. La Somme n'a pas attendu cette loi : elle

compte actuellement 37 collèges publics, sur ses 50 établissements, s'approvisionnant en circuit court chez des producteurs locaux ou du département. *«On est une région agricole et on vit, je vis, la crise au quotidien quand je travaille»*, explique Laurent Somon, président (Les Républicains) du conseil départemental de la Somme depuis avril 2015 et vétérinaire rural de profession.

Avec la chambre d'agriculture, le département a créé en 2012 une plateforme internet (1) sur laquelle les particuliers, mais aussi les collectivités, peuvent passer leurs commandes directement aux producteurs. *«L'avantage n'est pas que pour les producteurs locaux mais aussi pour les élèves, car ils mangent des produits frais, de qualité et dont on connaît l'origine»*, ajoute Laurent Somon. Quid du prix ? *«Ça coûte un peu plus cher, reconnaît-il, mais la différence de prix est à la marge, elle n'est pas significative. Et il y a beaucoup moins de gaspillage.»* L'initiative fait florès : en plus des 37 collèges cités ci-dessus, 6 lycées commercent avec cette plateforme, ainsi qu'une cuisine collective et 14 acheteurs professionnels (crèches, traiteurs, etc.). Ce qui fait dire au président du conseil départemental : *«Le risque est qu'il n'y ait pas assez de producteurs.»* Boutade ? Voire.

4- Opter pour la qualité, les labels, le bio

«Il faut que nous revalorisons notre viande sur le marché français», disait Olivier Etienne, porte-parole des «Bonnets roses» réunis dans le collectif «Sauvons l'élevage français», en janvier. Face à la concurrence étrangère, des acteurs de la filière porcine pourraient également faire le choix de produire une viande de qualité et labélisée, à l'instar des heureux poulets de Loué ou de Bresse, qui s'égaient dans les champs avant de finir dans l'assiette à un prix au kilo sans commune mesure avec celui des volailles qui ne voient jamais le jour dans les productions avicoles des usines.

«On n'entend pas beaucoup les producteurs espagnols de pata negra se plaindre», lâche un acteur de la filière porcine. Les producteurs français de viande bovine de qualité ne subissent pas non plus la crise de l'élevage avec la même intensité que leurs collègues qui ont choisi une production, disons, plus industrielle. De la même manière, quand la tonne de lait de base se vend actuellement 280 euros, celle de lait de qualité se vend beaucoup plus cher. Et trouve preneur. Ainsi, pour la matière première qui sert à fabriquer le Comté. *«Dans le Doubs, à condition de faire une croix sur l'ensilage et de mettre les vaches en pâture, la tonne de lait est vendue 550 euros»*, précise Laurent Pinatel, porte-parole de la Confédération paysanne. Les 1 000 litres de lait bio, eux, flirtent avec les 440 euros. Une rémunération qui fait naître des mutations. En un an, les surfaces engagées en agriculture biologique ont augmenté de 17 %, pour atteindre 1,3 million d'hectares fin 2015. Sur cette seule année, 220 000 hectares sont passés en conversion, même si cela ne représente encore que 4,9 % du territoire agricole hexagonal. Quant au nombre de producteurs qui ont banni pesticides et engrais chimiques de leur exploitation, il a progressé de 8,5 %. Selon l'agence Bio, le poids de la filière agricole représente 69 000 emplois. En les ajoutant aux salariés des entreprises de transformation et de distribution, ce sont près de 100 000 salariés.

5- Regrouper et réorganiser les structures

«Il faut regrouper les groupements de producteurs pour leur donner plus de poids», a déclaré le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, le 21 janvier. Le même jour, Olivier Etienne, des Bonnets roses, ne disait pas autre chose. *«Il faut trouver un nouveau mode de fonctionnement pour la filière porcine»*, lâchait l'éleveur de Loudéac (Côtes-d'Armor). *Car là, les différentes*

organisations [groupements de producteurs, ndlr] utilisent leur énergie à se battre entre elles.» Selon lui, «une seule alternative» : «la structuration de la filière par les éleveurs, sinon nous ne pèserons pas face aux transformateurs.» L'idée du collectif «Sauvons l'élevage français» est de passer de presque une dizaine de groupements porcins à un ou deux, afin de se présenter plus nombreux et donc plus puissants face aux abattoirs. Et d'éviter ainsi que ces derniers ne baissent les prix en faisant jouer la concurrence entre producteurs.

«Il faut que les agriculteurs prennent conscience de l'importance de leurs coopératives et qu'ils prennent le chemin des organes de décision», renchérit Bertrand Valiorgue, enseignant-chercheur en gestion et stratégie d'entreprise à l'université d'Auvergne, à Clermont-Ferrand. Cet universitaire sort d'un travail de trois années pour comprendre comment fonctionnent ces structures agricoles. «Quand vous voyez des agriculteurs qui accusent une coopérative laitière de les mettre en difficulté, il y a un vrai problème. Cela veut dire que ces éleveurs ne sont pas allés dans assemblées de section et n'ont pas pesé sur les décisions qui sont prises pour eux. [...] Il faut une nécessaire reprise en main de leur outil pour une réorganisation stratégique de leur activité.»



6- Créer de nouveaux outils de régulation

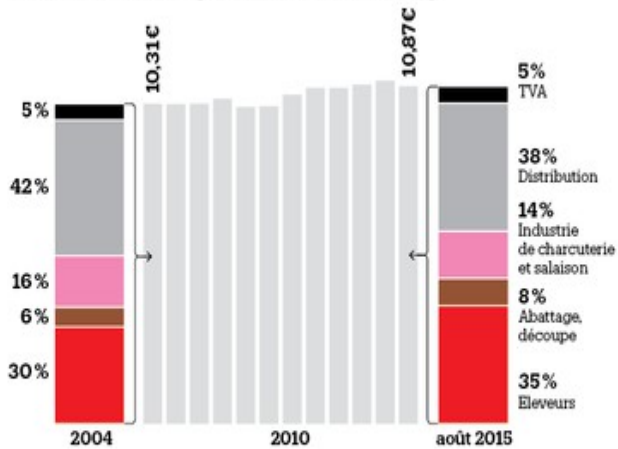
Avec la fin des quotas laitiers l'année passée, la production de lait dans l'Union européenne a augmenté de près de 2 % en un an. Les plus fortes progressions (de janvier à novembre 2015) concernent l'Irlande (+ 13 %), la Belgique (+ 6,5 %) et les Pays-Bas (+ 6 %). La production a aussi augmenté en Allemagne et en Pologne. En France, la hausse est nettement moins importante (+ 1,1

%). Résultat : les prix des produits laitiers ont baissé de 3 % à l'échelle mondiale. *«Il y a une politique agricole et alimentaire commune à imaginer, avance le syndicaliste et exploitant Laurent Pinatel. Pour que l'argent des aides soit distribué pour l'alimentation, une alimentation de qualité, et non plus à la seule production, comme c'est le cas aujourd'hui. Mais cela suppose effectivement du courage politique.»* Le 4 février, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a envoyé un mémorandum à la Commission européenne à Bruxelles dans lequel il liste une série de mesures à prendre pour sortir les filières laitière et porcine de l'ornière. Entre autres propositions, l'instauration d'un *«mécanisme d'aides européennes octroyées aux producteurs ayant volontairement réduit leur volume de production en période de baisse des prix»*. Une sorte de nouveaux quotas. Mais sans en dire le nom.

ÉVOLUTION DES PRIX...

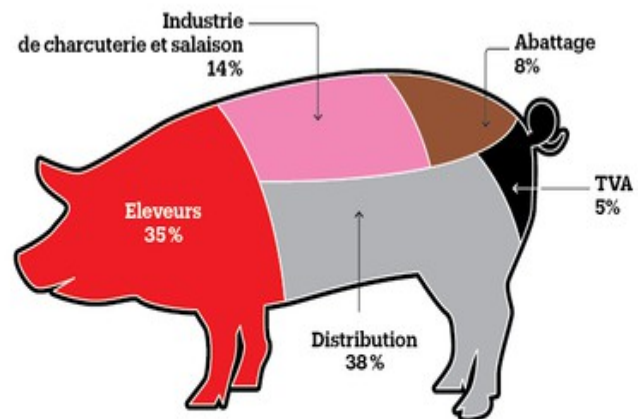
Décomposition du prix au détail en grande et moyenne surface, en € par kg

... DU PORC (JAMBON CUIT)



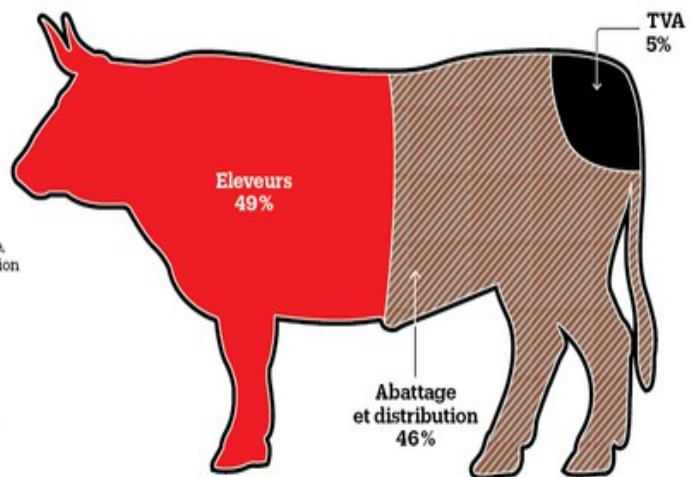
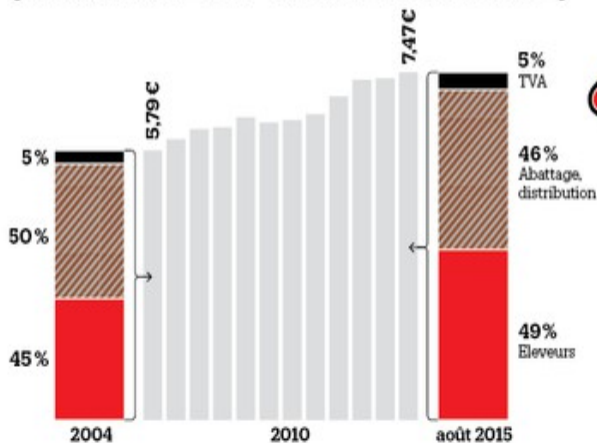
DÉCOMPOSITION DU PRIX PAR TYPE DE PRODUIT

En août 2015

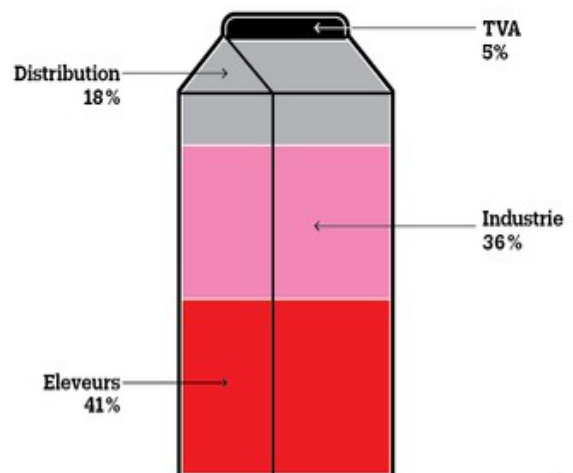
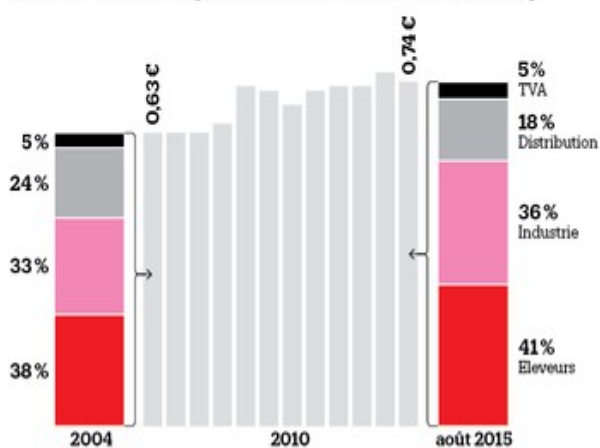


... DU BŒUF

(CARCASSE DE VACHE MOYENNE)



... DU LAIT (DEMI-ÉCRÉMÉ UHT)



Sources : OFFM (par FranceAgriMer, d'après FranceAgriMer, SNIV-SNCP, FNICGV, Kantar Worldpanel)



Philippe Brochen